

- Novembre 2018

## Analyse de la compétitivité du marché euro-méditerranéen de la fraise en 2016

Pays suivis : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Maroc, Pays-Bas

### Objectifs et méthodologie

La veille concurrentielle est un outil collectif d'observation et d'analyse mis en place à l'attention de tous les acteurs de la filière fruits et légumes pour comprendre et anticiper les évolutions de la compétitivité.

Afin de permettre une meilleure approche des forces et faiblesses des concurrents en présence, l'analyse de la compétitivité s'articule suivant **six axes** :

- 1- Le potentiel de production
- 2- L'environnement pédologique, climatique et pathogène
- 3- La capacité à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés
- 5- L'organisation de la filière et le soutien public
- 6- L'environnement macro-économique

La comparaison au sein de la filière s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité, en prenant en compte l'ensemble des maillons composant la filière (de la production au consommateur). Pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction de nombreux indicateurs de performance, permettant ainsi de les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 1 000 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs est confiée au cabinet Agrex Consulting. L'exploitation des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe rassemblant FranceAgriMer et Agrex Consulting. L'analyse est

éclairée par l'expertise de professionnels de chaque maillon des filières, notamment en comité de pilotage de l'étude.

**Classement final des filières nationales pour la fraise en 2016 (sur 1000 points)**



L'**Espagne**, une nouvelle fois, occupe la première place du classement de la veille sur le marché euro-méditerranéen de la fraise. Même avec des surfaces en fraise en baisse de l'ordre de 6 %, l'Espagne continue largement de surclasser les autres pays de la veille en termes de potentiel de production. Cette diminution des surfaces en fraise en 2016 est notamment le fait de son orientation vers des productions de petits fruits rouges autres que la fraise, entamée depuis quelques années. Avec un environnement climatique avantageux (très peu de gel, très bonne exposition au soleil) et des coûts de production très faibles, les rendements du pays s'avèrent très élevés. Bien qu'isolée géographiquement des pays importateurs, l'Espagne destine une très grande partie de sa production à l'export. Elle adopte une

« stratégie-prix » en se spécialisant dans des variétés majoritairement d'entrée de gamme. Cependant, la péninsule ibérique a également amorcé une diversification de sa production, en développant de nouvelles variétés de meilleure qualité. Sa compétitivité-prix et sa très forte présence à l'export permettent à l'Espagne d'être le fournisseur de fraises le plus important auprès des principaux importateurs européens que sont le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France. Par ailleurs, sa production commençant très tôt dans l'année lui permet de pénétrer le marché européen en premier, et ce sans forte concurrence.

La **Belgique** prend la deuxième position du classement, suite au retrait de la Pologne dans le scoring. Malgré une baisse des volumes de production (- 10 %) ainsi que de ses rendements (- 5 %), la Belgique arrive à se distinguer des autres pays de la veille sur le marché euro-méditerranéen de la fraise. En effet, le pays peut s'appuyer sur sa très forte présence à l'export (90 %), facilitée par son positionnement géographique, très proche des principaux pays importateurs. Par ailleurs, la filière s'avère extrêmement structurée, avec 95 % de la production en OP (Organisation de Producteurs). En termes d'aspects énergétiques et météorologiques, bien que faiblement ensoleillée et ayant fait face à des conditions climatiques compliquées au cours de l'année 2016, la Belgique se rattrape grâce à d'importantes précipitations et par une pression pathogène assez faible. La production est très largement tournée vers l'entrée de gamme, ce qui n'empêche pourtant pas le pays d'avoir un nombre élevé d'heures de travail nécessaires par hectare et ainsi de faire face à une main d'œuvre très coûteuse. La Belgique est également impliquée dans la recherche de la filière fraise, en témoigne le Congrès International de la Fraise organisé par la Coopération Hoogstraten.

La **France** revient sur le podium en 2016. Elle se démarque par sa très forte orientation haut de gamme (76 %) et par une production biologique supérieure à celle des autres pays analysés. Malgré un climat difficile en 2016, la France a su limiter la perte de ses volumes produits, notamment par son important taux de surfaces sous abris. Par ailleurs, les surfaces françaises en fraises ont fortement augmenté cette année (+ 11 %). Cependant, le pays n'étant pas auto-suffisant, notamment à cause d'une production réduite et de rendements restreints, la France est contrainte d'importer massivement. De ce fait, le pays présente une balance commerciale largement

déficitaire. A cela s'ajoute une main d'œuvre coûteuse, se répercutant sur le prix à l'export, et expliquant en partie sa présence quasiment inexistante sur les principaux marchés importateurs (Allemagne, Royaume-Uni). A noter que parmi les pays de la veille, la France figure comme l'un des pays les plus impliqués dans la recherche et le développement autour de la fraise. Ainsi, trois institutions françaises ont décidé de rejoindre le projet Goodberry. Par ailleurs, le Ciref a également ouvert à Douville, en janvier 2016, un nouveau laboratoire de micropropagation au service de la filière fraise.

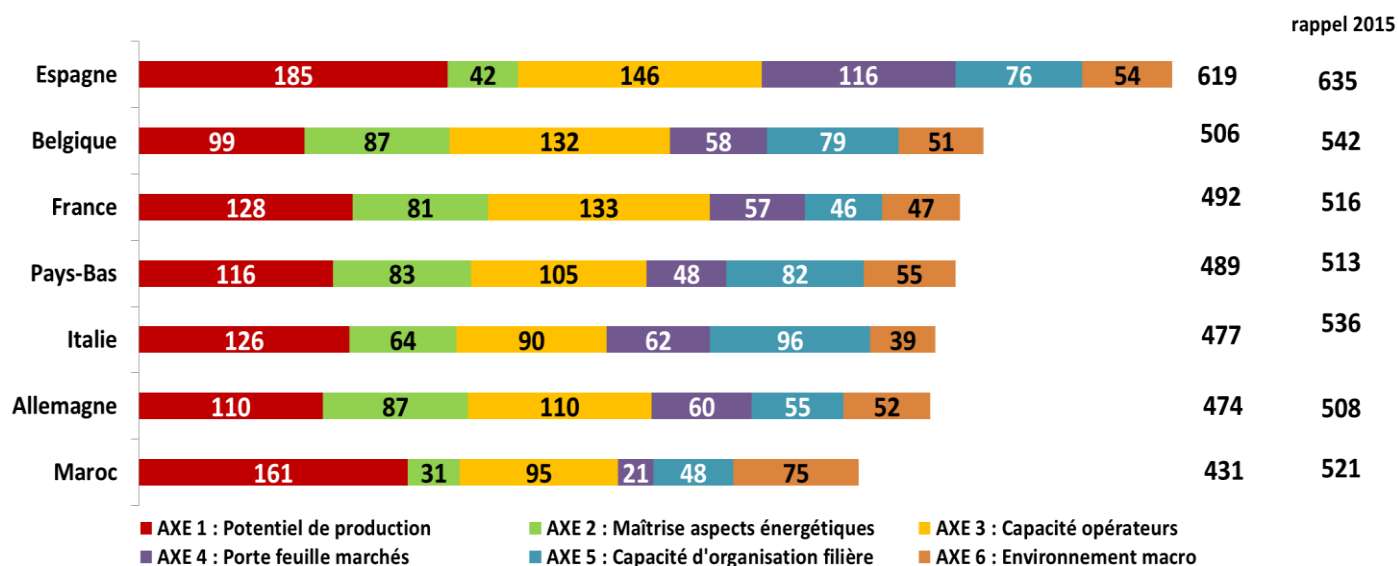
Proches de la France, les **Pays-Bas** opèrent une remontée notable passant de la septième place en 2015 à la quatrième place en 2016. Les Pays-Bas profitent de leur positionnement géographique proche des marchés partenaires pour exporter de façon intense. Leur balance commerciale est ainsi très excédentaire. Le pays peut également compter sur ses excellentes ressources hydriques, une pression pathogène minimale et l'interprétation d'une réglementation européenne assez souple quant à l'utilisation de produits phytosanitaires. En revanche, la production de fraises y est limitée (même compensée par un long calendrier de production) bien qu'en constante augmentation. Les Pays-Bas présentent également le prix le plus élevé à l'export (expliqué partiellement par les réexportations hors saison) ainsi qu'une main d'œuvre onéreuse.

L'**Italie** perd une place et recule ainsi à la cinquième position. Elle fait face à un recul de ses surfaces (- 13 %) mais aussi de sa production (- 5 %) assez diversifiée bien que majoritairement tournée vers l'entrée de gamme. La diversité s'observe au niveau géographique puisque les régions du Nord sont spécialisées dans les variétés phares, Candonga et Sabrina, tandis que les régions plus au Sud sont plus éclectiques dans leurs choix de variétés. Les tailles d'exploitation sont assez faibles et le nombre d'heures de travail nécessaires par hectare est important, renchérissant les coûts de production. Cependant, ses rendements se sont améliorés (+ 9 %). L'Italie profite d'un climat très favorable à la production de fraise, aussi bien très ensoleillé que sujet à des précipitations suffisantes. Elle exporte peu (11 %) et sa position géographique n'est pas idéale par rapport aux principaux pays importateurs. Sa balance commerciale est déficitaire.

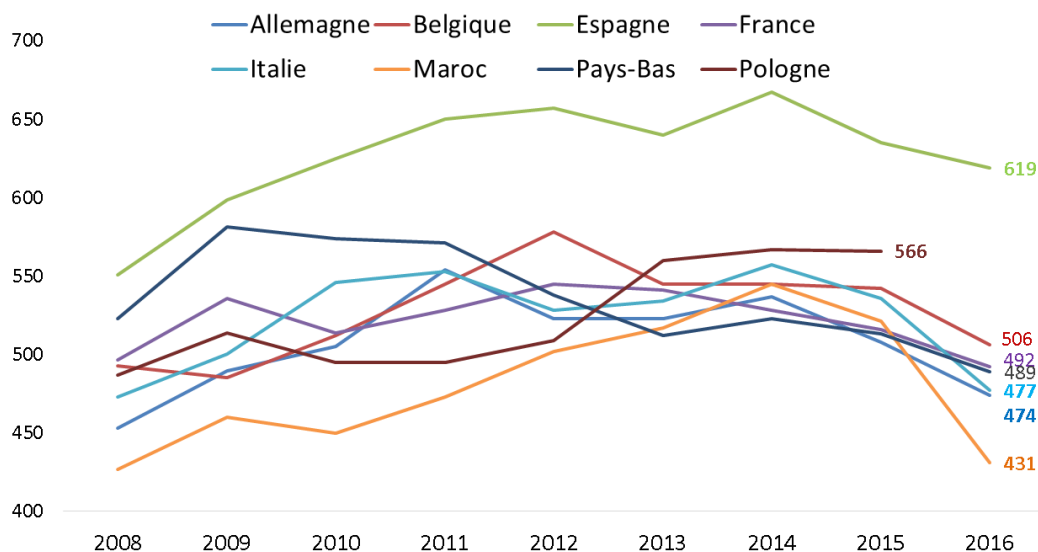
L'**Allemagne** progresse légèrement, passant à la sixième place du classement. Si ses surfaces en fraises sont très importantes, les rendements s'avèrent très limités (10 tonnes/ha). Par ailleurs, sa production a chuté de 17 % suite aux conditions météorologiques très défavorables. Son faible taux de surfaces sous abris (7 %) ne lui permet pas de compenser les aléas climatiques. La production est assez variée et le calendrier de production, bien que court, se télescope peu avec celui des importations. Le pays n'étant pas auto-suffisant, il se doit d'importer massivement et présente ainsi une balance commerciale très largement déficitaire. La consommation de fraises y est très forte et ne cesse d'augmenter. L'Allemagne est, par ailleurs, un des pays consommant le plus de fraises surgelées. En 2016, 3,63 millions de tonnes de fraises surgelées ont été consommées dans le pays (+ 2,5 %). Le marché des fruits congelés, et donc la fraise congelée, s'avère particulièrement porteur pour des pays producteurs comme le Maroc, la Pologne ou encore l'Égypte, travaillant ce mode d'expédition.

Le **Maroc** se retrouve en dernière position en 2016. Bien que présentant de nombreux avantages, tels qu'une croissance soutenue du PIB, un fort degré d'ensoleillement, une main d'œuvre très bon marché, une production presque entièrement sous abris et une forte compétitivité-prix, le pays fait face à de multiples difficultés. En effet, la production est limitée et les surfaces en fraises diminuent au profit d'autres petits fruits rouges (- 15 % des surfaces en fraises). La production est assez peu variée, largement tournée vers l'entrée de gamme, et une part très importante est destinée à la transformation (76 %). Des facteurs externes comme des conditions météorologiques délicates pénalisant l'agriculture et une situation économique moins favorable, suite à une diminution importante du tourisme, ont pu entraver les résultats du pays au cours de l'année 2016.

#### Score final



## Historique des scores par pays depuis 2008



## Analyse des forces et des faiblesses du podium final

### FRANCE 3<sup>ème</sup>

- Part élevée de la production haut de gamme et bio
- Un des rares pays à voir ses surfaces augmenter, et ce considérablement (+11%)
- Climat favorable et bonne gestion des aspects énergétiques

#### Mais...

- Stimulation économique limitante : coûts et prix export élevés, peu de croissance du PIB, faible indice de consommation, etc.
- Balance commerciale largement déficitaire
- Application de la réglementation stricte

### ESPAGNE 1<sup>er</sup>

- Rendement élevé, volume de production conséquent
- Exportations très importantes et balance commerciale très positive
- Application de la réglementation souple

#### Mais...

- Pression de l'agriculture sur les ressources en eau
- Marché local délaissé



### BELGIQUE 2<sup>ème</sup>

- Climat favorable et bonne gestion des aspects énergétiques
- Production presque intégralement en OP et très tournée vers l'export
- Distance avec les marchés consommateurs très faible
- Très faible pression pathogène

#### Mais...

- Production limitée
- Positionnement très majoritairement entrée ou cœur de gamme, pas de bio
- Exportations en volume en très forte baisse

Ont contribué à ce numéro : unité filières spécialisées / service Analyse économique des filières

[raphael.bertrand@franceagrimer.fr](mailto:raphael.bertrand@franceagrimer.fr)

[ghislaine.paran@franceagrimer.fr](mailto:ghislaine.paran@franceagrimer.fr)